

LES INCONTOURNABLES DU JARDIN PAYSAGER



PRÉSENTIEL : DU 7 AU 9 OCTOBRE 2025

14 HEURES EN DISTANCIEL
21 HEURES EN PRÉSENTIEL

FORMATION EN SITUATION PRATIQUE :

3 JOURS D'APPLICATION PRATIQUE
SUR CHANTIER

LIEU : DOMAINE DE ROVILLE,
RESTAURATION DU PATRIMOINE LOCAL

INTERVENANT : BÉRENGER GEOFFROY
EXPERT INFRASTRUCTURES DE JARDIN

PUBLIC : ENTREPRISES, COLLECTIVITÉS,
JARDINIERS AMATEURS

NIVEAU : DÉBUTANT À CONFIRMÉ

PAS DE PRÉREQUIS
PRÊT DES EPI

VALIDATION DES ACQUIS :

VALIDATION DES OBJECTIFS ET
ATTESTATION DE SUIVI DE FORMATION

TARIFS : 875 € NET/PERSONNE

FINANCEMENTS OCAPAT, VIVEA :
NOUS CONSULTER

FORMATIONS POUR ALLER PLUS LOIN :

- S'ENGAGER POUR LA BIODIVERSITÉ
- IMPLANTER ET RÉALISER UNE CLÔTURE

CRÉER UN MURET EN PIERRES SÈCHES

Contexte : Les murs en pierres sèches sont des composantes paysagères qui structurent les jardins, guident les eaux de ruissellement, préviennent l'érosion des sols et créent des habitats propices à l'accueil de la biodiversité. Cette formation au format hybride vise à préserver et transmettre un savoir-faire traditionnel qui contribue à la valorisation du patrimoine naturel et culturel.

Objectifs :

A l'issue de la formation, les participants seront en capacité de :

- Acquérir les principes fondamentaux de la construction en pierres sèches
- Développer des compétences pratiques pour la création d'un muret en pierres sèches
- Contribuer à la conservation du patrimoine dans une approche respectueuse de l'environnement

Contenu :

Le muret en pierres sèches : en distanciel

- Introduction à la construction en pierres sèches
- Fonctions et intérêts écologiques
- Les différents matériaux et outils
- Principes de base et règles de construction
- Sécurité et réglementation

Préparation des matériaux

- Sélection de pierres adaptées
- Taille et préparation des pierres

Préparation du site et des fondations

- Évaluation du terrain
- Mise en place des fondations

Construction du mur en pierres sèches

- Techniques de construction étudiées

Retrouvez-nous sur
les réseaux sociaux :

